

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2013

CRÉATION DU CONTRAT DE GÉNÉRATION - (N° 570)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 58

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE PREMIER

À la dernière phrase de l'alinéa 25, substituer aux mots :

« , ainsi que »

le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.